



Inscription sur la Liste Electorale de la Commune

Peuvent passer en Mairie toute l'année et dans un délai de 6 semaines précédant un scrutin afin de se faire inscrire :

- ✉ les personnes nouvellement arrivées sur la commune
- ✉ les personnes domiciliées depuis plusieurs années sur la commune et non inscrites.



DATES DES ELECTIONS COMMUNALES : 15 et 22 mars 2026

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Avec toutes les communes de l'Argentonnais

9H00 : cérémonie à Saint Maurice

9H30 : cérémonie à Etusson

10H30 : Messe à Moutiers-Sous-Argenton

11H30 : Cérémonie au monument aux morts à Moutiers-Sous-Argenton, suivie du verre de l'amitié

13H00 : Repas convivial au Restaurant du Lac à Argenton



INVITATION

À LA CEREMONIE D'ECHANGE DES VŒUX

Qui se déroulera le **dimanche 11 janvier 2026**

À 11 heures 30 à la salle des Bois d'Anjou, quartier Saint Maurice

Adresse mail Mairie Saint Maurice Etusson : accueil@mairie-sme.fr

Tél: 05-49-65-71-47

Et n'oubliez pas de télécharger **INTRAMUROS** pour suivre

l'actualité sur votre commune.



OCTOBRE 2025



FLASH INFO N° 18

ST MAURICE ETUSSON

Bonjour,

En cette période d'incertitude, la Commune n'échappe pas aux restrictions.
En effet, les études financées par l'état et qui concernaient la sécurisation de nos bourgs sont au point mort, faute de budget.

Au registre des certitudes, nous pouvons nous réjouir que les travaux de la Salle Savoye De Puineuf soient commencés bien qu'accusant un léger retard (livraison possible mars 2026).

Un premier lotissement « Les Charmilles » va enfin voir le jour courant février, quartier Etusson.

Le lotissement « Bois Potet », quartier Saint Maurice la Fougereuse, est toujours dans la phase d'étude administrative et devrait passer en phase opérationnelle second semestre 2026.

Vous avez pu constater des modifications majeures dans le bourg de Saint Maurice la Fougereuse avec la démolition partielle de la maison « Coutreel », qui jouxtait le Multiservices. Nous mesurons aujourd'hui les possibilités de conserver la maison restante qui est en très mauvais état et fragile. Sur cet espace sera prochainement implantée une supérette « API » pour répondre à vos attentes d'un commerce de proximité en remplacement de l'épicerie du Multiservices. Ce commerce délivrera également pains et viennoiseries.

Vous pourrez bientôt constater des travaux de sécurisation et renforcement des installations électriques implantées sur notre territoire (ligne haute et moyenne tension) ainsi que la pose de plusieurs transformateurs. Ces travaux diligentés par GEREDIS ont vocation à sécuriser les dessertes et permettre d'injecter sur le réseau les productions locales d'énergies renouvelables.

Ce flash d'octobre 2025 sera la dernière édition municipale distribuée à tous les foyers. Désormais, cette communication sera accessible sur l'application INTRAMUROS et, seuls ceux qui se seront inscrits en Mairie, recevront la version papier.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Cordialement.

Le Maire,
Pascal LAGOGUEE.



ECOLE

☞ Rentrée scolaire
Quartier Saint Maurice

Mme Caroline BONNET assure la direction et enseigne aux TPS, PS et MS avec **15 élèves**
Mme Anne STEPHAN enseigne aux GS, CP avec **21 élèves**

Quartier Etusson

Mr Jordan MOALIC assure la direction et enseigne aux CM1 et CM2 avec **16 élèves**
Mme Isabelle MARTINET enseigne aux CE1 et CE2 avec **19 élèves**
Un courrier de remerciement a été adressé à Mme Marilou GOUIN, directrice d’Etusson, à la suite de son départ.

INFORMATIONS

☞ Vente de pain en Mairie à compter du 1er septembre 2025

La vente de pain se fait dans les locaux de la mairie, en attendant l’installation de la superette API. La commande de pain se fait la veille et le pain est à récupérée entre 9H et 10H30.

☞ Bilan dispositif argent de poche

19 jeunes inscrits sur juillet et août soit 61 demi-journées effectuées. Les jeunes ont pu réaliser différentes missions (peinture, ménage…) avec nos différents agents techniques.

AFFAIRES GENERALES

☞ Convention relative à l’installation des Caméras itinérantes pour lutter contre les incivilités - fixation des amendes

Afin de lutter contre les incivilités concernant le dépôt d’ordures au niveau des points propres de la commune, le conseil municipal a décidé la mise en place de caméras itinérantes de surveillance, ainsi que des amendes administratives.

☞ Mise à disposition salle des tilleuls pour l’atelier d’Amel (Mme Amélie BRUNET)

Le conseil municipal a validé la mise à disposition de la salle à Mme BRUNET dans le cadre de son auto-entreprise pour réaliser des cours de couture sur la commune. Une réunion d’information est prévue le jeudi 13 novembre à 20h30 salle des tilleuls.

☞ Devis de la SOBAC : amendement terrain de foot

Le conseil municipal valide l'inversion de temporalité (printemps puis automne) ainsi que le devis de la SOBAC d’un montant de 1.595€ TTC.

☞ Déclassement partie chemin communal VC15 (Les Lieux) - avis du commissaire enquêteur

Le conseil municipal a validé le déclassement du chemin communal dans le domaine privé de la commune et de procéder à la vente au prix de 1€ le m2.

☞ Revalorisation des loyers des logements communaux au 1er juillet 2025 en fonction de l’indice de référence des loyers (IRL) avec une application au 1er septembre 2025.

La revalorisation des loyers communaux est basée sur l’indice de référence des loyers. Il est de 146,68 au 2ème trimestre 2025 soit une hausse de +1,04% à compter du 1er septembre 2025.

☞ Dossier de subvention CAF (Caisse des Allocations Familiales)

Le conseil municipal a validé la demande de Mme Pauline ROUILLARD, animatrice périscolaire , d’une subvention CAF à 80% en vue de l’achat de matériel de jeux pour la périscolaire. Reste à charge pour la commune 20%. Le devis s’élève à 2.911,64 € TTC, soit à la charge de la commune 582 €.

☞ Renouvellement du prêt d’un minibus pour les activités sportives à Argentonnay

Le conseil municipal a accepté le renouvellement du prêt d’un minibus pour les activités sportives des enfants le mercredi après-midi à Argentonnay, à condition d’être une association, et non au bénéfice de parents agissant à titre individuel., et sous condition que l’association prenne en charge un plein de carburant sur l’année.

☞ Baisse du rapport de la taxe foncière sur les propriétés non bâties

Lors du budget 2025, le législateur a accordé un dégrèvement de 30% sur les terres agricoles au lieu de 20% jusqu’à maintenant. Cette mesure a une conséquence sur le budget de la commune qui sera amputé de 23.000 € après compensation.

☞ Prix d’achat , terrain constructible (Terrain Mr GARREAU)

La commune a décidé d’acquérir le terrain appartenant à Mr GARREAU au prix de 2.65€ le m2 afin de se doter d’un espace supplémentaire pour créer une voirie entre la rue Dépensièrre et la Place St Pierre.

☞ Création d’adresse au lieudit « Le Coudray »

Le conseil municipal a validé la proposition de numérotation au lieudit « Le Coudray » à savoir le numéro 3 pour la résidence principale de la famille PICARD et le numéro 5 pour leur bâtiment d’activité professionnelle.

☞ Retour des bâtiments enfance aux communes

Le conseil municipal a validé le retour du bâtiment enfance (accueil périscolaire) mis à disposition par l’AGGLO depuis 2014, au profit de la Commune.

VOIRIE

☞ Parking du stade de foot

Les travaux au niveau du parking du stade de foot sont terminés. Il reste à prévoir la végétalisation des abords ainsi que la protection du coffret électrique et du regard d’alimentation en eau.

☞ Aires de croisement

Les travaux de réfection de la voirie avec l’aménagement du croisement des Barauderies, des Cigognes, Zone de croisement route Les Eponneries, sont terminés ; ils ont été réalisés par la société BLAIS PIN & ASSOCIES, pour un montant de 12.740 € H.T

☞ Points rentrée

- Campagne des fossés achevé fin septembre,
- Peinture routière réalisée,
- Installation des miroirs convexes rue Guy de la Fougereuse,
- Entretien des fossés communaux réalisés par l’entreprise PAJOT d’un montant de 4.080 €TTC.

PERSONNEL

☞ Remplacement de Pauline ROUILLARD, animatrice périscolaire à compter du 1er septembre 2025

En raison de l’absence de Pauline, pour raison médicale, Julie BOUTIN a été recrutée pour son remplacement jusqu’aux vacances de Noël.

☞ Points sur les différents contrats de travail

- Mme Laurence BUENOS, rédactrice, en intérim puis CDD à compter d’octobre 2025, 23h15 semaine, suite à la création d’un poste de rédactrice 3/5 de temps.
- Mme Stéphanie BAZANTAY, Adjointe technique, temps non complet 17h semaine, en poste depuis le 1er septembre 2022, renouvellement annuel.

Et adjointe administrative pour l’instant en intérim, proposition de CDD sur ce grade à compter du mois d’octobre 2025, pour compléter au mieux le contrat temps non complet de Mme Laurence BUENOS.

- Mme Audrey BOURASSEAU, adjointe technique ATSEM, temps non complet 27H semaine, CDD de 2 ans en cours jusqu’au 27/08/2026

- Mme Salomé MARTIN, agente en contrat intérim, gestion des élèves bus et cantine, 8h semaine.

- Mme Anita DANO, adjointe technique en CDD, aide cantine, nettoyage bâtiments communaux, 15h semaine.

BATIMENTS COMMUNAUX

☞ Maison COUTREEL

Le conseil municipal a décidé de procéder à la démolition par la société PAJOT des extensions de la maison « Coutreel ». Pour faire face à ces coûts de démolition, il a été pris une décision modificative au budget investissement afin d’imputer les dépenses du coût de cette démolition à concurrence d’environ 30.000 €.

En préambule à la démolition, il a été réalisé un diagnostic amiante par la société CAPTE IMMO dont le devis d’un montant de 2.602,70€, a été validé.

☞ Ecole maternelle quartier Saint Maurice

La démolition de la cloison au niveau d’une salle de classe de Saint Maurice, faite par Hervé BRUNET, est terminée.

☞ Ecole élémentaire quartier Etusson

Un écran tactile à l’école d’Etusson a été installé sur un support permettant son déplacement. L’ancien écran (TBI) et le projecteur sont pour le moment conservés.

☞ Occupation salle des sports

La salle des sports est utilisée par les écoles, le basket les mercredis, vendredis (1 vendredi sur 2 avec le twirling) et certains samedis, le badminton les jeudis, le twirling les vendredis (1 vendredi sur 2 avec le basket), et le foot en période hivernale.

☞ Logement 13 rue du Bois d’Anjou

Suite au départ de Mme RENAULT du logement, se pose la question de la nouvelle affectation de ce logement.
Il a été décidé de maintenir le logement dans son parc locatif, de revaloriser le loyer à la hauteur des autres logements T4, de conserver le garage de ce logement pour en permettre la jouissance par le service de la périscolaire, et proposer le terrain au service périscolaire en raison de son caractère mitoyen et du caractère pédagogique qu’il peut offrir.

☞ Redevance annuelle occupation du domaine public - ouvrages de distribution du gaz

Le conseil municipal a validé le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz (groupe SEOLIS). Le montant a été fixé à 147€ pour l’année 2025 avec revalorisation chaque année.

☞ Extension du réseau d’éclairage public (MAM et salle de sport)

Le conseil municipal a validé le devis de la société SEOLIS d’un montant de 2024,71€ concernant le rajout de deux points lumineux sur support béton rue des Bois d’Anjou et Allée des Acacias.

☞ Lotissement « La Charmille » déploiement du réseau de communication

Le conseil municipal a accepté le devis de la société AIR d’un montant de 4.922 € HT et de la société SOLUTEL d’un montant de 4.458€ HT concernant la prestation « ingénierie télécom et travaux de câblage fibre optique.

☞ Ecole d’Etusson : devis pour la remise en conformité électrique

Suite à un rapport de Qualiconsult, la remise en conformité électrique doit être réalisée à l’école d’Etusson. Le conseil municipal valide le devis de la société Ambiance Confort Energie d’un montant de 2 982.67 euros HT.

AFFAIRES SCOLAIRES

☞ Revalorisation du tarif de cantine scolaire :

Le bilan de la cantine scolaire de l’année 2024/2025 fait état d’un déficit de 6.876,85 €.

Le prix du repas enfant passe à 3,98 € pour l’année scolaire 2025/20256 et celui des adultes à 5,57 €.

Le prix du repas des enfants pourra varier en fonction de l’augmentation du tarif de la prestation de Restoria.

☞ Effectif cantine

Entre 60 et 64 élèves par jour.

☞ Transport scolaire : environ 40 élèves

Pas de changement par rapport à l’année passée. Renouvellement du grand bus avec la société SCODEC.

☞ Périscolaire

La périscolaire est assurée par Pauline ROUILLARD, actuellement remplacée par Julie BOUTIN. Les effectifs moyens sont les suivants :
Matin et soir : Environ 25 enfants et 5 du bus.
Garderie du mercredi matin : entre 10 et 15 enfants.